

SYNDICAT D'INITIATIVE  
DE BORDEAUX

Bordeaux, le 30 Janvier 1923

SIÈGE SOCIAL :

7, Cours Georges-Clémenceau, 7

(Ancien Cours de Tourny)

BORDEAUX

⇒ TÉLÉPHONE 28.41



Monsieur et Cher Confrère,

En vous accusant réception de votre lettre du 24 janvier courant, j'ai l'honneur de vous exprimer au nom du Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative et en mon nom personnel mes bien vifs remerciements pour avoir accepté de collaborer à la monographie illustrée de la Gironde dont nous avons entrepris la publication.

Je transmets la question qui fait l'objet du second paragraphe de votre lettre à M. DE BUSSY, délégué spécial de l'Illustration, en le priant de me donner les moyens d'y répondre. Je vous communiquerai le renseignement dès qu'il me sera parvenu.

J'ai pensé, d'autre part, qu'il pourrait vous être utile d'avoir connaissance du programme de la monographie de la Gironde arrêté dans la réunion du 15 janvier. Je vous l'envoie ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur et cher Confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. le Président du S.I.

N. Marin

Transactions de 1784  
entre les habitants de la Côte  
Peyam et Cazaux et  
les propriétaires de la  
Grande Montagne de  
la Côte -

barcos. au lieu de  
barce que -

+ 17 September 1923

Monsieur ,

Il y a peu de temps que je suis  
à Laffosse et je n'ai guère  
eu le temps de contrôler les  
affirmations de mes paroissiens  
qui prétendent que le clocher  
est classé' ..

En cas où il y aurait quelque  
réel avantage à faire figurer  
mon église sur la liste des  
monuments historiques, je  
vous serais bien reconnaissant  
de tout ce que vous pourriez faire  
pour en obtenir le classement .

J'vous avais promis de photographier  
la charpente . J'en ai obtenu

une ouïe. Sans aucun  
informateur littéraire, mais  
bien petite.

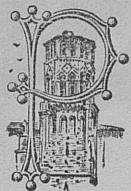
Je vous en envoie deux  
épreuves, fermant à votre  
disposition d'autres exemplaires  
et même le cliché, si vous désirez  
belle charpente et sans souci  
de construction relativement récente,  
mais j'ignore à quel style  
on pourrait la mieux assimiler.

Veuillez agréer, Monsieur, avec  
mes remerciements pour les  
renseignements que vous avez bien  
voulu m'adresser, l'assurance de  
mes respectueux sentiments.

J. Lantourne

Abbé G. Lantourne  
curé de Lafosse  
par Pugnac

8<sup>me</sup>



75012  
Registre du Commerce  
Toulouse n° 493 A

IMPRIMERIE & LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, Rue des Arts, Toulouse.

TÉLÉPHONE 2.33

Chèques postaux Toulouse n° 1673

Toulouse, le ..... 28 novembre 1923

Monsieur,

Le Procès d'Archéologie vient d'être terminé.  
M. Privat rentrant de Paris nous charge de  
vous adresser le premier ex<sup>e</sup> broché vers le recours  
par la poste. dès que nous aurons reçu un certain  
nombre deux "pris" nous le mettrons en vente  
et en adresserons à Picard.

En attendant vous pourrez nous préparer quelques  
articles pour publication dans le journal "Rennes", afin  
d'obtenir quelques articles qui favoriseraient le  
lancement de votre ouvrage.

Veuillez aggraver, Monsieur, l'amour amie de nos  
sentiments dévoués

Edouard  
Privat

Monsieur Brutails  
Archiviste de la Gironde  
13 rue d'Anjou  
Bordeaux

75012

MINISTÈRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES BEAUX-ARTS

BEAUX-ARTS

MONUMENTS HISTORIQUES

MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE

Palais du Trocadéro, le 29 Décembre 1923

Mon cher Ami,

Je ne veux pas finir l'année  
sans vous adresser, de fond du cœur,  
tous mes souhaits les meilleurs et  
les plus sincères.

M. Julian m'a appris qu'à votre  
retour de Paris, vous aviez été malade.  
Je veux espérer que vous allez mieux  
que vous inaugurez 1924 en parfaite  
santé et que vous ne renoncerez  
pas à revenir souvent à Paris.

J'ai reçu aujourd'hui de Privat la nouvelle  
édition de votre Précis d'Archéologie.

Je vous en remercie cordialement. Je  
veux de couper les pages et d'en lire  
un certain nombre.

Je vous dis bien sûr en attendant de

la bienveillance que vous m' y renvoi-  
gnez.

Je vous félicite sincèrement de la clarté  
parfaite et de la justesse de vues qui  
régnent en général dans tout l'ouvrage;  
du choix des figures, de leur aspect agréable  
et de leur valeur démonstrative.

Je crois que Przygowski et offale ont beau  
coup exagéré les influences orientales, mais  
je leur ferai tout de même la part plus  
large que vous ne la faites, en certains cas,  
du moins.

Je me réjouis à employer le terme gothique,  
parce que trop de monde s'obstine à le conserver,  
mais je le trouve parfaitement inexact et je  
ne l'assimilerais pas à la France, qui est le pays  
où les Francs se sont établis, tandis que les Goths  
ne nous ont rien apporté de gothique.

Je regrette que vous conserviez le terme rayonnant  
pour désigner un style qui n'a pas plus de ~~traces~~  
~~traces~~ rayonnants que les autres, même parfois moins.  
"Rayonnant," comme "gothique," a un autre sens, et  
c'est celui-là qui est légitime. Si l'on écrit  
"Chapelles rayonnantes," le lecteur devra-t-il  
comprendre qu'elles entourent une abside, ou quel-  
les sont bâties au XIV<sup>e</sup>? — Et vous avez à l'ouvrage de  
Rouen et à l'Germain d'Auxerre des roses "rayon-  
nantes" qui sont précisément celles dont l'armature  
ne rayonne pas.

"Flamboyant," du moins exprime le vrai caractère  
des tracés. Je regrette que vous n'ayez pas vu à quel  
point les formes apparaissent plus tôt en  
Angleterre qu'en France.  
Voilà tout ce que je parviens à trouver à vous objecter.

75012

# Librairie Alphonse Picard & Fils

FONDÉE EN 1869

547

AUGUSTE PICARD  
ÉDITEUR

82, Rue Bonaparte, 82

PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : SAXE 12-86

CHÈQUES POSTAUX % 19164

Monsieur Brutails

Archiviste départemental de la Gironde  
13 Rue d'Aviau, Bordeaux

Paris, le 2/X

1923

82 Rue Bonaparte  
PARIS VI<sup>e</sup>  
TÉLÉPHONE : SAXE 12-86  
CHÈQUES POSTAUX % 19164

X Auguste Picard & Fils  
X Monsieur Brutails

Cher Monsieur,

Si je n'ai pas traité plus rapidement l'affaire de votre "Précis", c'est parce que Privat est toujours fort peu aimable à mon égard; je lui avais demandé de participer aux frais d'impression de votre ouvrage et il ne veut rien entendre, et de plus il ne consent pas à me faire la remise de cinquante pour cent que me font tous mes confrères, et il maintient la remise de 40 % sur le prix fort qui est insuffisante, étant donné les relations que nous avons, et j'ose le dire, l'importance de ma maison.

Je ne veux en rien vous êtes désagréable, bien au contraire et [je suis tout disposé à faire figurer mon nom sur votre livre aux conditions qu'il plaira à Privat de m'infliger, car je vous le répète il est très peu aimable à mon égard.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Picard*

75061

**JOSEPH POUX**

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Mon cher Moutié, Notre ami commun  
Edouard Privat veut bien me faire  
connaître que vous ne vous dé interesserez  
pas, le moment venu, des modestes titres

tites de mon livre "La Cité de Carcas-  
onne" à une des récompenses du  
concours des Antiquités de la France  
de 1923 ; je vous remercie avec effusion  
de vos bons offices et vous prie d'agréer,  
avec mon inaltérable souvenir, l'expres-  
sion de mes voeux les meilleurs pour  
l'année qui commence.

Joseph Goud

4-I-1923

75012

Edouard Privat  
Imprimeur-Libraire

Toulouse, le

4 octobre

1923

14, RUE DES ARTS

Mon cher ami,

Je reçois votre lettre, et par le courrier suivant j'ai reçu de Picard une lettre (un peu aigre-douce) me confirmant qu'il accepte *d* nos conditions pour faire figurer son nom sur votre Précis.

J'en suis très content, et nous allons terminer rapidement le volume. Vous allez recevoir incessamment les bonnes feuilles depuis la page 20<sup>e</sup>, ainsi qu'une épreuve des planches. On veillera à ce que les hors textes soient en état.

Je pars demain pour Paris où je passerai la semaine. C'est vous dire combien je suis surmené. J'espère trouver mon frère et sa femme bien physiquement; mais combien désemparés ! Merci de votre sollicitude à leur égard.

Je suis toujours votre bien amicalement

*Privat.*

Monsieur BRUTAILS  
Archiviste, BORDEAUX.